

## PROGRAMME DE FORMATION

### **DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE – 3 jours**

Arrêté du 15 Septembre 2006

#### ***Partie théorique : 14 heures de formation théorique en salle\****

- Obligations réglementaires
- Rappel de notions de thermique des bâtiments
- Processus de diagnostic : état des lieux, relevés, plans, factures disponibles, type de chauffage et énergie
- Nature du rapport
- Propositions et recommandations

#### ***Partie pratique : 7 heures de pratique terrain\*\****

- Etude et réalisation de plusieurs cas réels
- Contrôle des connaissances in-situ
- Etablissement et rédaction d'un rapport

### **C.R.E.P. OU CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB - 2 jours**

Norme NF X 46-030

#### ***Partie théorique : 7 heures de formation théorique en salle\****

- Origine et historique du plomb
- Propriétés physico-chimiques du plomb
- Cadre législatif
- Risques sanitaires liés au plomb
- Méthodes de mesure du plomb
- Techniques de décontamination
- Responsabilités des intervenants
- Rédaction du rapport normatif

#### ***Partie pratique : 7 heures de pratique terrain\*\****

- Sur des biens en situation réelle
- Manipuler et aborder les matériels de détection
- Rédiger un rapport normatif à l'aide du logiciel fourni

### **DIAGNOSTIC DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE - 3 jours**

Norme NF X 46-020

#### ***Partie théorique : 14 heures de formation théorique en salle\****

- Propriétés physico-chimiques de l'amiante
- Risques sanitaires liés à une exposition aux fibres
- Dispositif législatif et réglementaire
- Rôle, obligations et responsabilités des différents intervenants
- Utilisation des EPI
- Conditionnement et étiquetage des prélèvements
- Modalités de réalisation des différentes missions
- Normes en vigueur

- Protocole d'intervention du repérage
- Réalisation de mesures d'empoussièrement
- Techniques de désamiantage
- Rédaction du rapport normatif

*Partie pratique : **7 heures de pratique terrain\*\****

- Réalisation de plusieurs repérages sur site réels
- Mise en situation sur le terrain, rédaction du rapport à l'aide du logiciel fourni

**ETAT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES DANS LES BATIMENTS - 3 jours**

Norme XP 03-201 de Septembre 2007

*Partie théorique : **14 heures de formation théorique en salle\****

- Connaissance des types d'insectes
- Identification des insectes
- Identification des dégâts du bois
- Notions physico-chimiques du bois
- Méthodes de préservation des bois
- Classification des bois
- Obligations déclaratives réglementaires
- Méthode d'investigation
- Rédaction du rapport normatif

*Partie pratique : **7 heures de pratique terrain\*\****

- Plusieurs diagnostics effectués sur le terrain
- Rédaction du rapport à l'aide du logiciel fourni

**DIAGNOSTIC DES INSTALLATIONS INTERIEURES DE GAZ - 4 jours**

Norme NF P 45-500

*Partie théorique : **21 heures de formation théorique en salle\****

- Connaissance et application des textes réglementaires
- Connaissance des systèmes de ventilation du local
- Découverte des différents matériels et technologie
- Méthode théorique du déroulement du diagnostic
- Connaissance du rapport de diagnostic et de ses obligations
- Rédaction du rapport normatif

*Partie pratique : **7 heures de pratique terrain\*\****

- Réalisation de plusieurs diagnostics in situ sur des biens immobiliers différents
- Rédaction du rapport de diagnostic à l'aide du logiciel fourni

**DIAGNOSTIC DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES - 4 jours**

Norme XP C 16-600

*Partie théorique : **21 heures de formation théorique en salle\****

- Rappels sur les principes de l'électricité
- Textes réglementaires applicables
- Sécurité des installations électriques
- Mesures de continuité
- Mesure de terre

- Recherche des contacts directs
- Protection contre les surintensités
- Vérification de la distribution
- Matériaux mis en œuvre
- Rédaction du rapport normatif

**Partie pratique : 7 heures de pratique terrain\*\***

- Plusieurs diagnostics réalisés sur le terrain dans différents biens immobiliers
- Utilisation et essais des matériels de contrôle
- Rédaction du rapport de diagnostic à l'aide du logiciel fourni

**REVISIONS POUR LES EXAMENS DE CERTIFICATION - 3 jours**

**Partie théorique : 21 heures de révisions théoriques et/ou pratiques**

- Ces révisions porteront à la demande des stagiaires sur les sujets où ils ressentiront le plus de difficultés pour les examens.

\* La formation théorique se fait en salle avec le matériel pédagogique nécessaire : vidéo projecteur, classeur de cours pour les stagiaires. Les cours se déroulent de 9h à 12h et de 14h à 18h.

\*\* La formation pratique se fait sur le terrain en situation réelle, sur des biens prêtés par des agences immobilières locales. Pendant cette phase les candidats utilisent un logiciel professionnel LICIEL, qui leur est remis en fin de stage en mode démonstration. Le centre de formation décline toute responsabilité sur les accidents ou incidents se déroulant pendant la phase extérieure pratique. Les candidats doivent avoir une assurance responsabilité civile personnelle les couvrant sur les risques éventuels causés aux tiers.